

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat - 86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres	p. 10
Avis aux éducateurs	p. 11
PV Commission Jeunes	p. 13
PV Commission Litiges	p. 19
PV Commission Labellisation	p. 22
Informations diverses	p. 23

AGENDA DE LA SEMAINE

Jeudi 30 octobre :

- Commission de Discipline

Vendredi 31 octobre :

- Interdistricts U15G à Puymoyen

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



DATES IMPORTANTES / APPELS À CANDIDATURE

DATES IMPORTANTES DE LA SAISON

NOVEMBRE

- 08-09/11/25 : Assemblée Générale dématérialisée LFNA
- 28/11/25 : Assemblée Générale Financière
- 30/11/25 : DATE LIMITE
Défis technique, Organigramme, Inscription PEF, Engagement Futsal jeunes

DÉCEMBRE

- 15/12/25 : DATE LIMITE
Dépôt des Labels Fédéraux
- Inscriptions :
Toutes Foot
Section loisirs
Puissance Foot

FÉVRIER

- 21/02/26 : Finales Futsal Jeunes et Seniors

MARS

- 28/03/26 : Finales dép. du Festival foot U13 Pitch *

AVRIL

- 19/04/26 : DATE LIMITE
- Inscriptions :
Foot à l'école (élémentaire, collège, lycée)

MAI

- 02/05/26 : Journée des Féminines #ToutesEnsembles *
- 23/05/26 : Finales Jeunes *
- 24/05/26 : Tour préliminaire Trophée des Champions
- 30/05/26 : Journée Nationale des Débutants (JND) *

JUIN

- 05/06/26 : Assemblée Générale *
- 06/06/26 : Trophées des Champions, Finales Féminines *
- 13-14/06/26 : Finales des Coupes Seniors *
- 26/06/26 : Remise des récompenses *

APPELS À CANDIDATURE*

PLUSIEURS APPELS À CANDIDATURE POUR L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS EN FIN DE SAISON SONT LANCÉS. LES CLUBS INTÉRESSÉS DOIVENT TRANSMETTRE LEUR DOSSIER PAR LA MESSAGERIE OFFICIELLE POUR LE 30 NOVEMBRE 2025

Les critères à respecter pour les différents appels à candidature sont disponibles en page 4



PARTENAIRE

VOS FORMATEURS



Enrick Cosson - 06 47 66 18 90

Dirigeant fondateur des 2 entités ECP & ECC. Enrick est dans le monde associatif depuis 20 ans. Il connaît parfaitement ses difficultés, ses problématiques et ses attentes.



Jordan Durand - 06 66 91 11 76

Formateur et conseiller en associations sportives. Jordan fait parti d'une association sportive depuis le plus jeune âge et en connaît tous les rouages.



Alexandre Merlet - 06 20 73 03 01

Passionné de sport et impliqué dans le monde associatif. Alexandre met ses compétences et connaissances au service des clubs.



Anelore Méry - 06 60 27 93 34

Formatrice et conseillère en communication. Anelore est CM de plusieurs entreprises et crée des sites internet. Elle conçoit également des objets de communication personnalisés.



Damien Guillaume-Bonnin - 07 71 00 62 84

Formateur en technique d'analyse vidéo. Damien a déjà accompagné de nombreux stagiaires et gère l'analyse vidéo d'un club de foot depuis 3 saisons au niveau régional.



Élodie Cervais - 06 72 68 73 35

Formatrice DUERP, son approche pédagogique interactive et son engagement rendent le DUERP accessible à tous afin d'évaluer efficacement la gestion des risques professionnels.

NOS MISSIONS

- Aider les clubs à se structurer et à se développer.
- Favoriser la montée en compétences des membres encadrants et dirigeants de l'association par le conseil et la formation
- Accompagner les clubs dans leur démarche de projet

EC CONSULTING

consult.per@gmail.com

02 36 05 63 05

Loches

www.eccformation.com



CONSULTING



CLUBS ET ASSOCIATIONS

vous n'êtes plus Seuls !

Formation éligible au financement

Formation adaptée à votre structure & dans vos locaux

NOS FORMATIONS



"Bilan de compétences"

un outil essentiel pour envisager sereinement votre prochaine étape professionnelle.



"Avoir une communication efficace pour sa structure"

Fluidifiez votre fonctionnement et améliorez votre image grâce à la communication !



"Créer un site internet 100% sur mesure"

Ayez un espace de communication personnalisé et illimité et gagnez en crédibilité.



"Maîtriser les bases associatives"

Acquérez les connaissances clés pour optimiser vos compétences et renforcer l'impact de votre engagement.



"Améliorer les ressources financières de sa structure"

Augmentez vos ressources grâce à une meilleure gestion et au développement de partenariats !



"Mettre en oeuvre et piloter le projet de sa structure"

Définissez et formalisez votre projet associatif qui sera le véritable guide et fil conducteur de votre structure !



"Créer et promouvoir un évènement"

Augmentez votre notoriété et diversifiez vos ressources financières grâce à la mise en place d'événements !



"Améliorer la gestion RH de sa structure"

Recrutez et managez vos salariés et bénévoles de manière efficace au sein de votre structure



"Analyse vidéo dans le sport"

Connaitre les techniques d'analyse vidéo liées à une activité physique et sportive afin d'optimiser la performance de votre équipe.



"DUERP Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels"

Optimisez la gestion de la santé au travail pour renforcer la sécurité et le bien-être au sein de votre structure.



NOTRE ACCOMPAGNEMENT

FORMATION, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT



Financer sa formation

L'Afdas prend en charge les coûts pédagogiques des demandes de formation formulées par un adhérent pour ses salariés ou les dirigeants bénévoles et éligibles au titre du plan de développement des compétences.



Nos points forts

- Formation 100% sur mesure qualitative.
- Accompagnement de bout en bout
- Un formateur expérimenté et impliqué en associations sportives
- Calendrier de formation flexible.
- Modalités pédagogiques optimales
- Suivi post formation



AVIS AUX CLUBS

CALENDRIER GÉNÉRAL

TÉLÉCHARGEZ LE CALENDRIER GÉNÉRAL

DATES À RETENIR

- **Samedi 1^{er} novembre** : Stage spécifique arbitre assistant au District des Deux-Sèvres
- **Lundi 3 novembre** :
 - Comité de Direction
 - Centre de perfectionnement U12-U13 Gardien à Avanton
- **Mercredi 12 novembre** :
 - Centre de Perfectionnement Sportif U13G à Mignaloux-Beauvoir
 - Centre de Perfectionnement Sportif U13F et U14F à Mignaloux-Beauvoir
- **Dimanche 16 novembre** : Stage jeunes arbitres
- **Lundi 17 novembre** : Centre de perfectionnement U12-U13 Gardien à Avanton

MAILS – RAPPEL IMPORTANT

Afin d'assurer un suivi efficace et officiel de vos demandes, nous vous rappelons que toute sollicitation (demandes, questionnements, envois de documents, etc.) doit impérativement être effectuée depuis l'adresse mail officielle de votre club.

Les adresses personnelles ne seront pas prises en compte pour le traitement de vos demandes.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

UNE SEULE DATE : LE 30 NOVEMBRE 2025

1/ Les organigrammes

Comme à chaque début de saison et afin d'être en corrélation avec les Labels Fédéraux (Jeunes et Féminines), nous vous proposons un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement ») pour vous aider dans l'organisation de votre association.

Vous trouverez, [en cliquant-ici](#), l'organigramme général club à compléter **avant le 30 novembre prochain**.

2/ Les Défis sportifs

Ils sont avant tout un moyen pour les jeunes joueurs et joueuses de connaître leur progression dans la pratique de leur sport préféré. Ils doivent donc être passés dans un climat de confiance et de plaisir indispensable à leur réussite. La progression de chacun n'étant que l'unique but visé, il paraît donc logique que les jeunes puissent effectuer ces tests le plus grand nombre de fois possible afin d'obtenir une réelle évolution.

Pour les U10-U11G et U11F, il s'agit juste de faire connaître et d'habituer les joueurs/es à ces défis sans rechercher toutes formes de performances

Présentation générale : [CLIQUEZ-ICI](#)

Barèmes : [CLIQUEZ ICI](#)

Fiches résultats : [CLIQUEZ ICI](#)

Ils sont à retourner pour le **samedi 30 novembre 2025**.

3/ Inscriptions PEF

4/ Appels à candidature



APPELS À CANDIDATURE – saison 2025/2026

Le District de la Vienne de Football lance plusieurs appels à candidature pour l'organisation des manifestations de fin de saison.

Les clubs intéressés doivent transmettre leur dossier par la messagerie officielle pour le **30 novembre** 2025.

FINALE DÉPARTEMENTALE DU FESTIVAL FOOT U13 PITCH

Date : samedi 28 mars 2026

Le club candidat doit disposer, sur le même site :

- de 2 terrains à 11 de bonne qualité, équipés chacun de buts à 8 (soit 4 terrains à 8)
- d'un autre ½ terrain ou plaine de jeux pour l'échauffement et/ou ateliers
- de 4 vestiaires minimum, 6 ou plus de préférence (16 équipes garçons et 8 équipes filles)
- de vestiaires arbitres
- d'un lieu pour l'organisation du quizz PEF (capacité d'accueil : 100 personnes minimum)
- d'une salle pour l'organisation

JOURNÉE DES FÉMININES

Date : samedi 2 mai 2026

Le club candidat doit disposer, sur le même site :

- de 3 terrains à 11 de bonne qualité, tous équipés de buts à 8
- à minima 1 terrain avec éclairage (classé entraînement minimum), idéalement 2
- 1 espace pour le village animations
- d'une salle pour l'organisation

FINALES DES CHALLENGES JEUNES

(DANSAC, CHALLENGES ET CONSOLANTES U15 et U17/U18)

Date : samedi 23 mai 2026 (sous réserve du bon déroulement des compétitions)

Le club candidat doit disposer, sur le même site :

- de 2 terrains à 11, de bonne qualité, équipés chacun de buts à 8 (soit 4 terrains à 8)
- de 4 vestiaires minimum, ou plus de préférence (8 équipes le matin + arbitres)
- d'une salle pour l'organisation

JOURNÉE NATIONALE DES DÉBUTANTS

Date : samedi 30 mai 2026

Le club candidat doit disposer, sur le même site :

- de 3 terrains à 11 de bonne qualité + une plaine de jeu
- d'une salle pour l'organisation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT

Date : vendredi 5 juin 2026

Le club candidat doit disposer :

- d'une salle pouvant accueillir 250 à 300 personnes, équipée d'une scène, vidéo projection et sonorisation
- d'un espace pour le buffet
- d'un parking



TROPHÉES DES CHAMPIONS SENIORS

Date : samedi 6 juin 2026 (sous réserve du bon déroulement des compétitions)

Le club candidat doit disposer, sur le même site :

- de 2 terrains à 11 au minimum, de bonne qualité, dans une enceinte fermée
- d'un autre terrain pour l'échauffement ou à minima plaine de jeu
- d'un éclairage homologué
- de 4 vestiaires joueurs minimum, 6 idéalement
- de 2 vestiaires arbitres si possible
- d'une tribune
- d'une salle pour l'organisation
- d'un lieu pour la collation des équipes

FINALES DES COUPES SÉNIORS

Date : samedi 13 juin 2026 et dimanche 14 juin 2026 si nécessaire en fonction de l'installation (sous réserve du bon déroulement des compétitions)

Le club candidat doit disposer, sur le même site :

- de 2 terrains à 11 au minimum, de bonne qualité, dans une enceinte fermée
- d'un autre terrain pour l'échauffement ou à minima plaine de jeu
- d'un éclairage homologué
- de 4 vestiaires joueurs minimum, 6 idéalement
- de 2 vestiaires arbitres si possible
- d'une tribune
- d'une salle pour l'organisation
- d'un lieu pour la collation des équipes

REMISES DES RÉCOMPENSES

Date : vendredi 26 juin 2026

Le club candidat doit disposer :

- d'une salle pouvant accueillir 150 à 200 personnes, équipée d'une scène, vidéo projection et sonorisation
- d'un espace pour le buffet
- d'un parking

TOUTES FOOT : SAISON 4

La nouvelle saison de Toutes Foot est officiellement lancée ! Cette édition 2025/2026 donne aux clubs une nouvelle opportunité de développer le football féminin.

COMMENT PARTICIPER ?

L'engagement des clubs, le dépôt des actions et la sélection des lauréats se feront **de la même manière que l'année dernière**, via la plateforme dédiée. Les clubs pourront y inscrire leurs projets, suivre leurs actions et consulter les outils mis à disposition.

POURQUOI PARTICIPER ?

Chaque club engagé pourra :

- Recevoir des bons d'achat Nike pour soutenir ses projets :
 - Tous les clubs participants : 300 €
 - Lauréats départementaux : 800 €
 - Lauréats régionaux : 1 800 €
 - Lauréats nationaux : 3 300 €
- Les lauréats régionaux seront invités à assister à la cérémonie nationale à Clairefontaine, lors d'un week-end exceptionnel réservé aux lauréats



CALENDRIER

- Engagements des clubs : jusqu'au 15 décembre 2025
- Déploiement des actions : jusqu'au 5 mai 2026
- Jurys départementaux : avant le 21 mai 2026
- Jurys régionaux : avant le 31 mai 2026
- Jury national : 12 juin 2026
- Cérémonie nationale : 4 et 5 juillet 2026

L'ENJEU : QUE LES CLUBS S'ENGAGENT

La réussite de cette saison repose sur l'implication des clubs. Chaque projet mené contribue à renforcer la pratique féminine et à donner de la visibilité aux initiatives locales. Pour soutenir cet engagement, la FFF fera parvenir dans tous les Districts et Ligues des posters et cartes postales de l'Équipe de France Féminine, à diffuser auprès des clubs et des jeunes licenciées.

Margaux Bouche (mbouche@fff.fr) se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

PUISSANCE FOOT – ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Le dispositif **Puissance Foot** est relancé pour cette saison. Si vous voulez développer votre projet associatif et proposer à vos licenciés un service d'aide aux devoirs, ce dispositif est fait pour vous !

Pour vous inscrire :

- Se rendre sur votre « Footclubs »
- Cliquer ensuite sur « Projet club » puis « Développer son club »
- Sur la page principale, sélectionner « Projet éducatif ».
- Dans cette rubrique, vous aurez le choix entre le Programme Éducatif Fédéral et Puissance Foot.
- Renseigner ensuite les champs demandés et valider en bas de page.

Plus d'informations sur Puissance Foot : [Puissance-Foot-presentation-du-dispositif.pdf](#)

18^{ème} ÉDITION DES TROPHÉES PHILIPPE SEGUIN

La 18^e édition des Trophées Philippe Séguin est ouverte !

Si votre club développe des actions en matière **d'éducation et citoyenneté, de solidarité et d'inclusion, de mixité et diversité ou encore sur la santé ou l'environnement**, déposez votre dossier de candidature directement sur la plateforme dédiée en cliquant sur le lien ci-après : <https://fondactiondufootball.wiin.io/fr/applications/trophee-philippe-seguin2026-club-de-football-amateurs>

Le dossier est simple à renseigner et doit être validé au plus tard le 8 décembre 2025.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, l'équipe du **Fondation du Football** est à votre disposition pour répondre à vos questions => florence.ballet@fondactiondufootball.com

**FMI – RÉINITIALISATION PARAMÉTRAGES + RAPPELS**

À l'approche de la reprise des compétitions 2025-2026, vous trouverez ci-dessous quelques rappels de la Fédération Française de Football en matière d'usage de la FMI.

NOUVEAU**Note spécifique déploiement WebAPP FMI**

La dernière version de la WebApp FMI peut être déployée sur l'ensemble de nos territoires. Cette solution présente de nombreux avantages par rapport à l'application traditionnelle 3.9.0 qui n'est plus disponible sur les dernières versions d'Android.

Elle offre une meilleure stabilité et des fonctionnalités optimisées.

1. Versions disponibles

- **Application FMI historique**
 - Dernière version *Play Store* : 3.9.0.0
 - Dernière version *Apple Store* : 3.9.0
- **⚠ Attention** : l'application FMI 3.9.0 n'est plus disponible sur les dernières versions d'Android. Pour les utilisateurs Android avec des versions récentes, il convient donc d'utiliser la *WebApp FMI* (cf ci-dessous).
- **WebApp FMI**
 - Dernière version : 5.0.5
 - Guide utilisateur pour la mise à jour de l'application : [cliquez ici](#).

2. Mots de passe

Les mots de passe des comptes utilisateurs Footclubs ayant une habilitation "*Gestion feuille de match informatisée*" ET qui étaient amenés à expirer dans les 3 prochains mois ont été réinitialisés.

Les utilisateurs doivent avoir procédé à la modification de leur mot de passe **avant le jour J** :

- Pour les utilisateurs Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)
- Pour les utilisateurs exclusivement FMI (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

3. Paramétrage utilisateurs / équipes

Les associations d'équipes de l'ensemble des comptes utilisateurs Footclubs ayant une habilitation "*Gestion feuille de match informatisée*" ont été réinitialisées.

Les correspondants Footclubs des clubs doivent **obligatoirement** ressaisir le bon paramétrage de chaque compte avant les premiers matchs :

- **Simplification du paramétrage** :
 - La case "*Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions*" a été supprimée
 - Seule la case "*Gestion feuille de match informatisée*" doit être COCHÉE quelle que soit la nature et l'origine de l'épreuve
- **Paramètres à vérifier** :
 - Type de Profil
 - Gestionnaire feuille de match informatisée
 - Équipes affectées :

Organisation > Utilisateurs Footclubs > Caractéristiques		
Utilisateur	Didier MAZEAS	
Code d'accès	DMAZEAS	
Type de profil	Gestionnaire	
Profil	Invité organisation, licences et compétitions	
Gestion feuille de match informatisée	☒	
Signature des demandes de licences dématérialisées	☒	
Actif	Actif	
Niveau Footclubs	Utilisateur expérimenté	
Téléphone	066905757	
Adresse mail	didier.mazeas@fff.fr	
Date de dernière connexion	04/11/2020 13:43:19	

Équipes	Niveau	Compétitions à gérer
☐ Libre / Senior	Pruniers Us 1	Pruniers Us 1
☐ Libre / Senior	Pruniers Us 2	Départemental 2 (2024-2025)
☐ Libre / U19 - U18	Pruniers Us 21	Coupe Gambardella Crédit Agricole
☐ Libre / U15 - U14	Pruniers Us 1	U15 Départemental 2 (2024-2025)
☐ Libre / U13 - U12	Pruniers Us 1	U13 Départemental 2 (2024-2025)
☐ Libre / U13 - U12	Pruniers Us 2	U13 Départemental 3 (2024-2025)
☐ Libre / Football d'animation	Pruniers Us 1	U11 Critérium 2 (2024-2025)
☐ Libre / Football d'animation	Pruniers Us 2	U11 Critérium 4 (2024-2025)
☐ Libre / Senior F	Ent. Pruniers 1	Seniors Féminines A 8 (2024-2025)
☐ Libre / U15 F - U14 F	Pruniers Us 1	

NB : Pour les utilisateurs qui avaient 2 comptes pour gérer le double paramétrage lié à la case "*Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions*", le correspondant Footclubs du club peut supprimer le second compte.



4. Préparation des équipes

L'équipe recevante ET l'équipe visiteuse doivent réaliser la préparation des équipes via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT**.

○ Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi : dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche : dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard
- Pour les matchs du lundi : à partir du lundi matin et au plus tôt avant le match

5. Récupération des rencontres et chargement des données du match - **Uniquement l'équipe recevante !**

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**.

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

- Pour les matchs du samedi : à partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- Pour les matchs du dimanche : à partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- Pour les matchs du lundi : à partir du lundi matin et jusqu'à 2 heures avant le début de la rencontre

Important :

- L'équipe recevante est en charge de la FMI ⇒ c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données
- L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB
- Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**. Il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

6. Ressources d'aide

- FAQ Générale FMI : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?buildName=fmi&tag=fmi-1183>
- FAQ WebApp FMI : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?thematic=webappfmi>



Seuls les matchs à domicile apparaissent sur la tablette avec la nouvelle version.

PASS'SPORT

MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

pass
Sport

70 €

**de réduction
immédiate
dès l'inscription
dans un club ou
une salle de sport* !**



Rendez-vous sur pass.sports.gouv.fr

2025

*Sous réserve d'éligibilité

QU'EST-CE QUE LE PASS SPORT ?

Le pass Sport est une aide financière de 70€ pour s'inscrire dans un club, une association sportive ou une salle de sport et pour encourager à la pratique sportive.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les jeunes de 14 à 17 ans bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS).
- Les jeunes en situation de handicap :
 - de 6 à 19 ans bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ;
 - de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).
- Les étudiants boursiers de moins de 28 ans bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2025 :
 - bourse du CROUS (y compris l'aide annuelle) ;
 - bourse régionale pour une formation sanitaire ou sociale.

PÉRIODE DE VALIDITÉ

Le pass Sport est utilisable du 1^{er} septembre au 31 décembre 2025.

OÙ L'UTILISER ?

- Le pass Sport peut être utilisé dans un des 85 000 clubs et salles de sport partenaires.
- Renseignez-vous auprès du club, de l'association sportive ou de la salle de sport de votre choix pour savoir s'ils acceptent le pass Sport.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Vous recevez un code personnel à partir du 26 août par mail ou SMS. Il suffit de le présenter au club ou à la salle de sport au moment de l'inscription.
- Les 70 € sont déduits immédiatement du montant à payer.
- Et si vous n'avez pas reçu de code, vous pouvez en faire la demande sur le site officiel pass.sports.gouv.fr.

Plus d'infos sur pass.sports.gouv.fr
Vérifiez vos spams à partir du 26 août !



CDOS – ÉVÈNEMENTS

Ci-dessous, la liste des différents événements organisés par le CDOS :

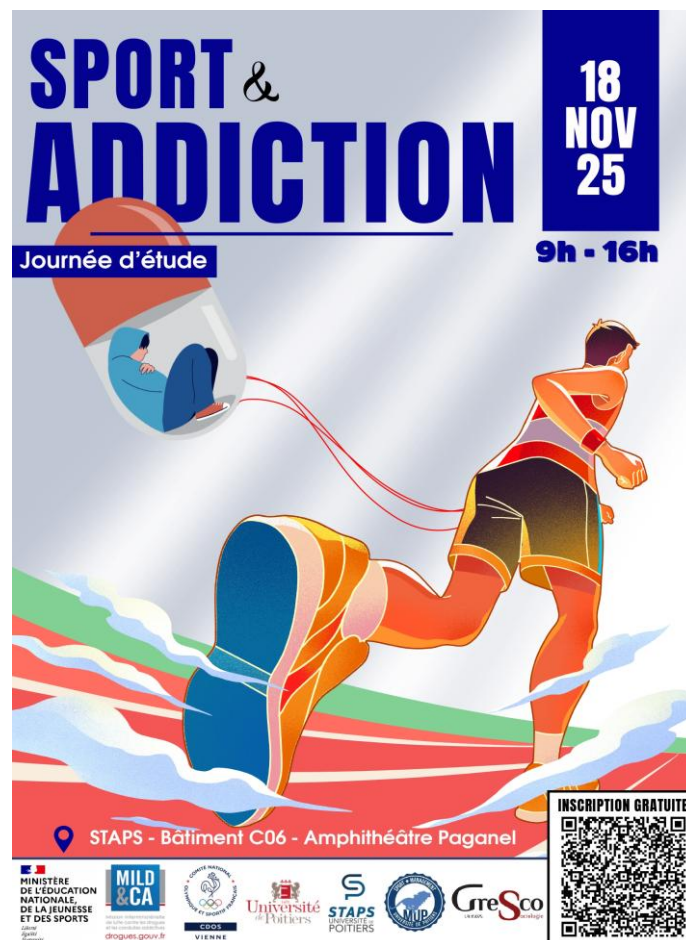
Save the date :

- Mardi 18 novembre de 9h à 16h, journée d'étude : « **Conduites addictives et dopage dans le sport** »
Lieu : STAPS Poitiers – Bâtiment C06, Amphithéâtre Paganel

Cette journée permettra de croiser les regards de chercheurs, d'acteurs du mouvement sportif, d'étudiants et de professionnels de la santé autour de cette problématique.

Pour s'inscrire :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdBacwrCoFMRdzh02RtAeilpd7grGoJV0Fm5Swjj0RDV0SIGA/viewform>



PLATEFORME – JE VEUX AIDER (Bénévolat)

Le mouvement associatif joue un rôle essentiel dans la vie locale. Les associations complètent souvent l'action publique et proposent de nouvelles façons de répondre aux besoins des habitants.

Une plateforme, développée par une start-up de l'État, est mise à disposition pour la **simplification des démarches** et la **promotion du bénévolat** : <https://www.jeveuxaider.gouv.fr/>.

Cette plateforme permet :

- aux **associations** de proposer des missions de bénévolat,
- aux **citoyens** de s'engager facilement,

L'objectif est de **stimuler l'engagement bénévole**, en proposant des missions simples à trouver et adaptées aux disponibilités.

Au niveau national, la plateforme compte déjà **20 000 associations** et **800 000 bénévoles inscrits**.

Gratuite et conforme à la réglementation, <https://www.jeveuxaider.gouv.fr/> est un outil fiable et efficace pour renforcer la vie associative locale.

**AVIS AUX ARBITRES****DATES IMPORTANTES**

- Stage spécifique assistants départementaux : Le samedi 1^{er} novembre 2025 dans le District 79.
- Stage jeunes arbitres : Le dimanche 16 novembre

FIA :

Les dates des formations initiales d'arbitre ont été publiées. Pour votre information et si vous souhaitez en parler au sein de votre club, trois sessions auront lieu à Poitiers.

Session 2 : 06 et 07/12/2025 + 13/12/2025

Session 3 : 17 et 18/01/2026 + 24/01/2026



AVIS AUX ÉDUCATEURS



Saison 2025 - 2026

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 01/12/2025	J1/J2 : 09h00-17h30 J3 : 09h00-12h30
		Semaine 1 du 07 au 09/01/2026	
		Semaine 2 du 18 au 20/03/2026	
		Certification 05/05/2026	
Coach Séniors	Inter-secteur avec les Deux-Sèvres	Positionnement 24/11/2025	08h30-17h00
		Semaine 1 du 12 au 13/01/2026	
		Semaine 2 du 09 au 10/03/2026	
		Certification 28/04/2026	
Responsable École de Football	Poitiers	Positionnement 09/10/2025	09h00-17h00
		Semaine 1 13,14/11 et 15,16/12/2025	
		Semaine 2 29,30/01 et 2,3/03/2026	
		Certification 15/04/2026	



Retrouvez toutes les
informations sur notre site
internet lfn.fff.fr





CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2	Poitiers	22/01/2026	A définir
CFF3	Poitiers	27/01/2026	A définir

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	22/10 et 03/12/2025	09h00-17h00
CFI U6-U9	Poitiers	17/02 et 08/04/2026	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	21/10 et 19/11/2025	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	16/02 et 07/04/2026	09h00-17h00
CFI U14-U19	Vasles (Inter-secteur 79/86)	12/11 et 26/11/2025	09h00-17h00
CFI Séniors	Inter-secteur 79/86	19/01 et 09/02/2026	09h00-17h00



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 21 octobre 2025
Procès-verbal n°8

Président de séance : M. Philippe BARRITAULT

Présents : Mme Patricia PATRAULT

M. Frédéric TURBEAU

Excusés : Mme Sylvie TESSERAU, MM. Christian DUVERGER et Christian SAVIGNY

Le PV n° 7 de la saison 2025-2026 est adopté sans modification

Saison 2025-2026: MATCHS DE CHAMPIONNAT DE JEUNES REMIS

Cat.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U18/U17	B	2	04/10/25	54777176	Migné Auxances (3) / GJ VVM Chauvigny (4)	Gambardella Tour 3	25/10/25
U17/U16	A	2	04/10/25	54780422	GJ Avenir 86 (1) / GJ Dissay Beaumont (1)	Gambardella Tour 3	25/10/25
U17/U16	B	2	04/10/25	54777253	GJ Avenir 86 (2) / Migné Auxances (2)	Gambardella Tour 3	25/10/25
U17/U16	C	2	04/10/25	54777278	GJ VVM Chauvigny (3) / Ozon (1)	Gambardella Tour 3	25/10/25
U17/U16	C	2	04/10/25	54777280	GJ 3 Vallées 86 (1) / St Benoit/Ligugé (2)	Gambardella Tour 3	25/10/25

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS

Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes	Motif	à jouer le
U18	A	2	20/09/25	54555402	GJ Avenir 86 (2)	Mirebeau (1)	Gambardella Tour 2	01/11/25
U18	A	2	20/09/25	54555403	Avalles/Cenon/Vouneuil/Bonneuil (1)	Châtelleraut Portugais (1)	Gambardella Tour 2	25/10/25
U18	B	2	20/09/25	54556943	Poitiers ASAC (1)	Migné Auxances (3)	Gambardella Tour 2	01/11/25
U18	B	2	20/09/25	54556944	Jaunay Marigny (1)	GJ Dissay Beaumont (1)	Gambardella Tour 2	avant le 29/11/25
U18	B	3	18/10/25	54556946	Poitiers ASAC (2)	GJ Dissay Beaumont (1)	Gambardella Tour 3	11/11/25
U18	D	2	20/09/25	54557749	GJ Dissay Beaumont (2)	Buxerolles (3)	Gambardella Tour 2	25/10/25
U18	D	2	20/09/25	54557750	GJ Montasèvres (2)	Naintré (1)	Gambardella Tour 2	25/10/25
U18	D	3	18/10/25	54557752	GJ Dissay Beaumont (2)	Naintré (1)	Gambardella Tour 3	11/11/25
U18	E	2	20/09/25	54559503	GJ Montasèvres (1)	GJ Cap Haut Poitou (1)	Gambardella Tour 2	25/10/25
U18	E	2	20/09/25	54559504	Migné Auxances (2)	Poitiers Baroc (1)	Gambardella Tour 2	01/11/25
U18	E	2	20/09/25	54559748	GJ Val de Clouère (1)	GJ VVM Chauvigny (4)	Gambardella Tour 2	01/11/25
U18	J	2	20/09/25	54560296	GJ Val de Vonne (1)	GJ Foot Sud 86 (1)	Gambardella Tour 2	25/10/25
U15	A	3	18/10/25	54565474	UCSE/Thuré/Colombier (1)	Loudun (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	B	3	18/10/25	54623597	GJ Dissay Beaumont (2)	Chasseneuil St Georges (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	C	3	18/10/25	54623854	GJ Coussay Senille Pleumartin (1)	Mirebeau (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	C	3	18/10/25	54623855	GJ Avenir 86 (1)	Avalles/Bonneuil/Cenon/Vouneuil (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	D	3	18/10/25	54623981	Nieul/Mignaloux (1)	GJ Foot Sud 86 (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	E	3	18/10/25	54624178	GJ VVM Chauvigny (2)	GJ 3 Vallées 86 (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	F	3	18/10/25	54624209	St Benoit/Ligugé (1)	Poitiers ASAC (2)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	I	3	18/10/25	54566148	GJ Sud Haut Poitou (1)	GJ Cap Haut Poitou (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25

**UNE SEULE DATE : LE 30 NOVEMBRE 2025**

La Commission rappelle que les éléments suivants sont des critères incontournables, qui comme son nom l'indique, sont obligatoires pour être éligibles au classement du challenge Départemental Jeunes.

- 1) **PEF**
L'engagement est à effectuer sur Footclubs.
« Projet Clubs » → « Développer son club » → « Projet éducatif » → « Programme Educatif Fédéral »
- 2) **Les Défis sportifs**
Les documents ont été transmis par mail
- 3) **L'organigramme**
Le document a été transmis par mail.
- 4) **Date limite engagement Futsal**

CHALLENGE U18/U17**FORFAIT****Match n° 54559887 : GJ 3 Vallées 86 (1) – GJ VVM Chauvigny (3) en poule I du 18/10/25**

1^{er} forfait de l'équipe GJ 3 Vallées 86 (1) (sans déplacement de GJ VVM Chauvigny (3))
Amende de 13€ au club de GJ 3 Vallées 86.

CHALLENGE U15**FORFAIT****Match n° 54565475 : ASM (1) – GJ Avenir 86 (2) en poule A du 18/10/2025**

1^{er} forfait de l'équipe GJ Avenir (2) (sans déplacement)
Amende de 13€ au club de GJ Avenir 86.

CHALLENGE U15**Match n°54624205 : Migné Auxances (2) – Ligugé/St Benoit (1) du 13/09/25 en poule F**

Feuille de match informatisée non reçue. Feuille de match papier établie.

CHALLENGE U15 à 8

Rappel : date limite des engagements le 13 octobre,
A cette date, deux équipes engagées : Availles/Bonneuil/Vouneuil/Cenon et Châtelleraut Portugais

Depuis, le 23 octobre, demande d'engagement de l'entente UCSE Thuré-Besse Colombiers.

Si d'autres équipes intéressées, possibilité d'envisager une compétition en deuxième phase si assez d'équipes. Les équipes intéressées peuvent se manifester jusqu'au 20 décembre 2025

**CHALLENGE DANSAC U13****FORFAIT****Plateaux du 18/10/25****Poule K** : Châtelleraut Portugais (2)

Amende de 13€ au club de Châtelleraut Portugais

Poule K : Ozon (2) (sans prévenir)

Amende de 13€ au club d'Ozon

Conformément au règlement et suite au forfait de l'équipe d'Ozon (2), équipe supérieure, l'équipe d'Ozon (3) en poule M est déclarée forfait (forfait non amendé)

PLATEAUX U11

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

Les feuilles de match et de résultats à compléter sont sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

Evènements de préparation de la seconde phase : journée Foot Diversifié le 8 novembre 2025**Reprise des plateaux le 15 novembre.****U11 - Phase 2****NIVEAU 1**

POULE A	POULE B
Buxerolles 1	Châtelleraut SO 2
Châtelleraut SO 1	Ligugé 1
GJ VVM Chauvigny 1	Migné Auxances 1
Jaunay Marigny 1	Neuville 1
Montmorillon 1	Poitiers 3 Cités 1
Ozon 1	Stade Poitevin 1
Poitiers ASAC 1	Stade Poitevin 3
Stade Poitevin 2	Sud Haut Poitou 1



NIVEAU 2

POULE C	POULE D	POULE E
ASM 1	Cenon/Vou/Ava/Bon 1	Buxerolles 2
Châtelleraut SO 3	Châtelleraut Portugais 1	GJ Dissay Beaumont 2
GJ CSP 1	GJ Antoigné Ingrandes 1	GJ Sud Haut Poitou 2
GJ Cap Haut Poitou 1	GJ Avenir 86 1	Mignaloux Beauvoir 1
Ozon 2	GJ Dissay Beaumont 1	Migné Auxances 2
UCSE 1	GJ Montasèvres 1	Neuville 2
	Naintré 1	Vouneuil Béruges 1
POULE F	POULE G	
Biard 1	GJ Val de Clouère 1	
Fontaine le Comte 1	GJ VVM Chauvigny 2	
GJ Foot Sud 86 1	Montmorillon 2	
GJ Val de Vonne	Poitiers ASAC 2	
Nieuil l'Espoir 1	Poitiers CEP 1	
Nouaillé 1	Smarves Iteuil 1	
Stade Poitevin 4	St Benoît 1	

NIVEAU 3

POULE H	POULE I	POULE J
Châtelleraut Portugais 2	Chasseneuil St Georges 1	Buxerolles 3
GJ Avenir 86 2	Châtelleraut SO 4	GJ 3 Vallées 86 1
Loudun 1	GJ Sud Haut Poitou 3	GJ VVM Chauvigny 3
Nord Vienne/Samarçolles 1	GJ VVM Chauvigny 4	Montmorillon 3
Ozon 3	Neuville 3	Poitiers CEP 2
St Leger M/3 Moutiers 1	Poitiers ASAC 3	Valdivienne 1
Thuré Besse/Ouzilly 1	Vouneuil Béruges 3	Vicq / Gartempe 1

POULE K	POULE L	POULE M
GJ Val de Vonne 2	Adriers 1	Cenon/Vou/Ava/Bon 2
GJ Val de Vonne 3	GJ 3 Vallées 86 2	Chasseneuil St Georges 2
Migné Auxances 3	GJ Val de Clouère 2	GJ Cap Haut Poitou 2
Nieuil l'Espoir 2	Saulgé 1	Jaunay Marigny 2
St Benoît 2	Valdivienne 2	Mirebeau 1
Stade Poitevin 5	Valence en Poitou 1	Naintré 2
Vouneuil Béruges 2	Vivonne 1	Poitiers CEP 3
		UCSE 2

**PLATEAUX U7/U9 / PHASE 1**

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

La Commission demande d'utiliser les documents officiels transmis sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

Les feuilles de plateaux et de licences doivent être remplies correctement et lisiblement et sont à adresser au District impérativement par l'onglet Foot Animation Loisirs (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende

Plateau U7/U9 du 11/10/2025**Secteur 3 : plateau à St Sauveur (C.S. P)**

La Commission demande au club **de C.S.P** les documents suivants à recevoir pour le **28/10/2025**

- Les feuilles bilan U6/U7 et U8/U9

Secteur 8 : plateau à Saulgé

La Commission demande au club **de Saulgé** les documents suivants à recevoir pour le **28/10/2025**

- Les feuilles de licences de tous les participants de chaque club
- Les feuilles bilan U6/U7 et U8/U9

**TRANSMISSION TARDIVE FMI OU
FEUILLES DE MATCH MANQUANTES****Annulation amende de 15€****U11-Plateaux du 04/10/2025 : Poule I à Bonneuil Matours (Cenon/Voun/Avail/Bon.)**

Annulation de l'amende au club de **Cenon sur Vienne** pour feuille de plateau manquante

Annulation amende de 20€**U11 – Plateaux du 27/09/2025 - Poule G à Château Larcher**

Annulation de l'amende au club de **GJ Foot Sud 86 (1)** pour licences manquantes

Amende de 15€**Challenge U17/U18- FMI Manquante**

Match n° 54555405 : **GJ Avenir 86 (2)** – Châtelleraut Portugais (1) **du 18/10/25** en poule A

Challenge U17/U18- FMI Manquante

Match n° 54556945 : **Migné Auxances** (3) – Jaunay Marigny (1) **du 18/10/25** en poule B

Challenge Dansac du 18/10/25 – Transmission tardive :

Poule C : **Biard**

U13 Brassage - FMI Manquante (Rappel)

Match n° 54779425 : **Ozon** (3) – ASM/Les 3 Moutiers (1) **du 11/10/25** en poule F

U11-Plateaux du 11/10/2025**Poule C : au Stade du Verger à Châtelleraut (Portugais Châtelleraut)**

La Commission demande au club de **Portugais Châtelleraut** les documents suivants avant le **28/10/25** :

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent au plateau
- Les feuilles de résultats U6/U7 et U8/U9

Poule N : à Benassay (GJ Sud Haut Poitou)

La Commission demande au club de **GJ Sud Haut Poitou** les documents suivants avant le **28/10/25** :

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent au plateau
- Les feuilles de résultats U6/U7 et U8/U9

**U11-Plateaux du 04/10/2025****Poule A : à Poitiers ASAC**

La Commission demande au club de **Châtellerault SOC** le document suivant avant le **28/10/25** :

- La feuille de licences des joueurs présents au plateau

Les feuilles de plateaux manquantes doivent être envoyées au District par mail avant le 28 octobre 2025 sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception

RAPPEL :

La FMI est obligatoire.

En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis par mail uniquement au District le lundi impérativement sous peine d'amende.

Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception

DIVERS

Courriel de GJ Avenir 86 : réponse faite par mail

Courriel de Valdivienne : réponse faite par mail

Courriel de Cenon/Bon/Avail/Voun. : pris note

Courriel du GJ Sud Haut Poitou : pris note.

La Commission rappelle au club de Poitiers Gibauderie/Beaulieu qu'il est impératif d'être à l'heure sur le lieu du plateau ou match.

Prochaine réunion : sur convocation

Le Président, Philippe BARRITAULT

La secrétaire, Patricia PATRAULT



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 22 octobre 2025
Procès-verbal n° 06

Présents : Mme Maryse MOREAU.
MM. Jacky CHAUVIN, Cyrille DENIS et François PAIREMAURE.

Approbation du PV n° 05 (par voie électronique) du mercredi 15 octobre 2025 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	Jaunay Marigny	Savigné
Antran	Lavoux – Liniers	Savigny l'Evescault
Beaumont St Cyr	Leignes sur Fontaine	St Benoît
Biard	Ligugé	St Julien l'Ars
Boivre	Montamisé	St Léger de Montbrillais
Buxerolles	Montmorillon	St Maurice Gençay
Chasseneuil St Georges	Naintré	St Romans les Melle
Chatain	Neuville	St Savin St Germain
Châtelleraut Portugais	Nieul l'Espoir	Stade Poitevin
Chauvigny	Nouaillé	Thuré Besse
Coussay les Bois	Oyré Dangé	Usson l'Isle
FC 3 vallées 86	Poitiers 3 cités	Valdivienne
Fontaine le Comte	Poitiers Cep	Vicq sur Gartempe
GJ Foot Sud 86	Poitiers Portugais	Vivonne
GJ Sud Haut Poitou	Pouillé Tercé	Vouillé / Latillé
GJ VVM Chauvigny	Rouillé	Vouneuil Béruges

OUVERTURE DE DOSSIER

Match n° 54668277 : Poitiers 3 Cités (2) – Coussay (1) en Départemental 3 poule A du 19/10/25

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

**U15****Match n° 54781065 : GJ Foot Sud 86 (1) – Ligugé / St Benoît (2) en Brassage poule F du 11/10/25**

Dossier transmis par la Commission des Jeunes suite à l'annotation portée dans « réserves d'avant match », à savoir : licence non validée du n° 4 du club de Ligugé/St Benoît.

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 05 du 15/10/25, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Ligugé / St Benoît (2) d'un joueur (licence n° 2548541182) dont la licence n'était pas validée, par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, au jour de la rencontre.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que les clubs de Ligugé et St Benoît ont été informés et que le club de Ligugé a formulé ses observations par courriel (du 21/10/25 à 20h13).

Considérant que la Commission a constaté que la licence n'a été validée qu'après la date de la rencontre (le 15/10/25 à 11h13) car la photo du joueur n'a été envoyée que le 12/10/25.

Dit qu'en l'application de l'article 187.2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Ligugé / St Benoît (2) pour en donner le gain à l'équipe du GJ Foot Sud 86 (1) (3-0, 3 points).

Les droits d'évocation (soit 45 €) seront débités au club de Ligugé.

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour suite à donner et à la Commission de Discipline pour information.

Dossier classé.

CHALLENGE des RÉSERVES**Match n° 54995176 : St Maurice Gençay (2) – Rouillé (2) du 10/10/25****Évocation**

Demande d'évocation du club de St Maurice Gençay (14/10/25 à 11h52)

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 05 du 15/10/25, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Rouillé (2) d'un joueur (licence n° 2546257840) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Rouillé a été informé et a formulé ses observations par courriel (du 19/10/25 à 22h48).

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 06 du 16/10/25) pour trois (3) matchs de suspension dont l'automatique à compter du 06/10/25 et que l'équipe de Rouillé (2) évoluant en Départemental 4 poule E n'a effectivement joué aucun match depuis cette date, ni en Coupe ni en championnat.

Dit qu'en l'application des articles 150, 187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Considérant le rapport de l'arbitre officiel M. Youssouf BERRAH de la rencontre Boivre (1) – Rouillé (2) en Départemental 4 poule E du 05/10/25 qui précise que le joueur portant le numéro 2 a été exclu à la suite d'un 2^{ème} avertissement.

Considérant le Règlement Disciplinaire de la FFF

4.2 L'exclusion d'un licencié par l'arbitre

Tout licencié exclu à l'occasion d'un match de compétition officielle par décision de l'arbitre est automatiquement suspendu pour le match de compétition officielle suivant de chaque équipe de son club.

Les organes disciplinaires ne sont pas liés par le motif d'exclusion que l'arbitre a retenu.

L'exclusion d'un licencié à l'occasion d'une rencontre officielle n'est pas remise en cause si cette dernière a été définitivement interrompue avant son terme, pour quelque raison que ce soit, et a été donnée à rejouer ou perdue par pénalité.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité (3-0) à l'équipe de Rouillé (2) pour en donner le gain à l'équipe de St Maurice Gençay (2) (3-0).

L'équipe de St Maurice Gençay (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Les droits d'évocation (soit 45 €) seront débités au club de Rouillé.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

**CHALLENGE U 18 / U 17****Match n° 54559750 : GJ VVM Chauvigny (4) – Montmorillon (3) en poule G du 18/10/25****Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe du GJ VVM Chauvigny (4) d'un joueur (licence n° 9605221304) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club du GJ VVM Chauvigny lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 29 octobre 2025** terme de rigueur.

Dossier en instance.

RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 54667833 : Neuville (2) – Montamisé (1) en Départemental 1 du 18/10/25

- Match n° 54668366 : Colombiers (1) – Cenon sur Vienne / Vouneuil sur Vienne (1) en Départemental 3 poule B du 19/10/25

DIVERS**Courriel du club de : Stade Poitevin :**

Réponses par courriel.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

Prochaine réunion sur convocation.

Maryse MOREAU.



COMMISSION STRUCTURATION / LABELLISATION

PV N°1

Réunion du Vendredi 17 octobre 2026

Présents : Mme Adeline URANGA (directrice - en partie)

MM. Patrice BILLY, Jean Pierre CHAUMET, Claude HEBRAS, Christian SEIGNEURIN, Patrick ECALLE (visio), Tony RICHARD (CTD DAP)

Excusés : Mme Béatrice MATHIEU, MM. Dylan LOPES TENREIRO, Christian SAVIGNY, Jean Michel GUILLET,

Labellisation 2024/2025

Pour le Label Jeunes FFF Crédit-Agricole : JS Nieuil l'Espoir (Espoir), FC Stade Poitevin (Espoir), G.J. 3 Vallées 86 (Excellence), GJ Avenir 86 (Espoir), et FC Vouneuil Béruges (Espoir)

Pour le Label Jeunes FFF Crédit-Agricole Féminines : CA Neuville (Bronze), JS Nieuil l'Espoir (Argent), GJ Avenir (86 Bronze), FC Stade Poitevin (Argent) et GJ VVM Chauvigny (Or)

Saison 2025-2026

- 9 clubs ont participé à une visio-conférence d'information sur le fonctionnement de Label/Structuration saison 2025-2026
- 10 clubs seraient concernés par un renouvellement
- A ce jour, 29 dossiers sont déposés pour 19 clubs
- Les dossiers doivent être déposés avant le 15/12/2025 (en relation avec la commission Labels)
- Courant mai, la commission Labels propose à la LFNA les clubs susceptibles d'être labellisés

Visites Administratives et terrain 2025/2026

Des visites administratives ont déjà eu lieu dans 2 clubs. D'autres visites administratives ainsi que les visites terrains sont en préparation.

Informations et questions diverses

La Fédération Française de Football va revoir la forme des Labels Fédéraux qui s'appuieront désormais sur un dossier projet global de club. Ce changement interviendra dès la saison 2026-2027.

4 clubs/groupements de la Vienne testeront en 2025/2026 ce nouveau dispositif « Projet Club »

Pour tout renseignement concernant le Labels/structuration, n'hésitez pas à interroger le District par mail :

DISTRICT@foot86.fff.fr

Prochaine réunion sur convocation.

Le Co-Président

Patrice BILLY



INFORMATIONS DIVERSES

Sélection « 86/79 » U15 Garçons Tournoi Inter-Districts



CONVOCATION OFFICIELLE

DESTINATAIRES : joueurs U15 du District de la Vienne nés en 2011 retenus en Sélection du « Vienne/Deux-Sèvres » (cf. liste ci-dessous).

Chaque joueur retenu est convoqué le :

VENDREDI 31 OCTOBRE 2025

à 11h précises

**directement au Centre d'Hébergement et de restauration
au siège de la LIGUE de Football Nouvelle-Aquitaine
à PUYMOYEN (102, rue d'Angoulême - 16400)**

Le déjeuner sera pris en commun à la restauration du Cercle à 11h15 pour l'ensemble des joueurs, repas à la charge de la L.F.N.A.

La fin de la journée est prévue à l'issue de la dernière rencontre vers 17h.

Le programme des rencontres est le suivant :

- 13H30 – Sélection du Poitou (79+86) / Sélection des Charentes (17+16)
- 14H30 : Sélection du Limousin (87+23+19) / Sélection de la Gironde
- 15H40 : Sélection du Poitou (79+86 / Sélection du Limousin (87+23+19)
- 16H40 : Sélection des Charentes (17+16) / Sélection de la Gironde

Chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur (matchs sur terrain synthétique)

Liste des 6 joueurs convoqués :

CHÂTELLERAULT S.O.C :	PERNES Martin
U.E.S MONTMORILLON :	BERGER Maël
U.S MIGNE-AUXANCES :	MARTIN Hélian
STADE POITEVIN F.C :	BARBOTTIN Enzo, AYRAULT Lucas, MADI SILAHI Naoufale

En cas d'absence ou plus d'informations si nécessaire, merci de contacter
M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF 86 au numéro suivant :06.44.28.33.94



L'encadrement de cette journée sera assuré par :

- Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF LFNA 86
- Christophe GRIMPRET, Conseiller Technique PPF LFNA 79



Lieu du rendez-vous
à 11h
Centre Technique LFNA
à PUYMOYEN
(102, rue d'Angoulême)

Lieu de déroulement
des rencontres



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Centre de Perfectionnement Sportif U13 Garçons



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueurs U13 comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

- ~~Mercredi 8 OCTOBRE 2025 de 16h à 17h30~~
 - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- Mercredi 12 NOVEMBRE 2025 de 16h à 17h30
 - à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- Mercredi 10 DECEMBRE 2025 de 16h à 17h30
 - à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)

Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueurs
- Sensibiliser les joueurs aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacun au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueurs aux détectations futures

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueurs devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (à fournir lors de la 1^{ère} séance)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (à fournir lors de la 1^{ère} séance)

**En cas d'absence, merci de prévenir impérativement
Mr ECALLE Patrick (Responsable CPS Masculin) au 06.18.05.06.92**





Liste des joueurs U13 convoqués

1	GAZZURELLI	Maël	S.O. CHÂTELLERAULT
2	HERNANDEZ	Milan	S.O. CHÂTELLERAULT
3	SAVATIER	Milo	S.O. CHÂTELLERAULT
4	VIVIER	Lyno	S.O. CHÂTELLERAULT
5	MIGEON	Alexandre	S.O. CHÂTELLERAULT
6	METRO	Mylan	S.O. CHÂTELLERAULT
7	BEAUFORT	Neyliann	NEUVILLE
8	GOURDON	Arthur	NEUVILLE
9	CAIVEAU	Camil	OZON F.C
10	RUIZ	Lenny	STADE POITEVIN
11	DRAME	Ibrahima	STADE POITEVIN
12	DESMAZEAU	Thomas	STADE POITEVIN
13	DIABY	Souwareba	STADE POITEVIN
14	BROSSIER	Théo	STADE POITEVIN
15	COUDREAU	Arthur	STADE POITEVIN
16	NEVEU	Gabriel	STADE POITEVIN
17	ANEMICHE	Zacharie	STADE POITEVIN
18	KABA	Kaloko	BUXEROLLES
19	BECHU	Oscar	GJ ESP. SUD POITIERS
20	BENCINI	Tiago	GJ ESP. SUD POITIERS
21	SAILLIER	Manoa	GJ ESP. SUD POITIERS
22	DUPE	Lucas Nolan	GJ VVM / CHAUVIGNY
23	RIANE	Wassim	GJ VVM / CHAUVIGNY
24	BOUCHE MASSELOT	Nils	MONTMORILLON
25	ALI	Naym	NIEUIL L'ESPOIR



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Centre de Perfectionnement Sportif U13 et U14 Filles



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueuses U13 et U14 sur l'ensemble de la saison comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

- ~~Mercredi 8 OCTOBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- Mercredi 12 NOVEMBRE 2025 de 14h30 à 16h
 - à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- Mercredi 10 DECEMBRE 2025 de 14h30 à 16h
 - à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- Mercredi 25 FEVRIER 2026 de 14h30 à 16h
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- Mercredi 11 MARS 2026 de 14h30 à 16h
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- Mercredi 22 AVRIL 2026 de 14h30 à 16h
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- Mercredi 6 MAI 2026 de 14h30 à 16h
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)

Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueuses
- Sensibiliser les joueuses aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacune au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueuses aux détectations futures

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (à fournir lors de la 1^{ère} séance)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (à fournir lors de la 1^{ère} séance)

En cas d'absence, merci de prévenir impérativement Mr BLOT Jean-Paul (Responsable CPS Féminin) au 06.07.61.55.92



Liste des joueuses U13 convoquées

1	AUDINET	ALICE	ANTOIGNE
2	COUIC	CAMILLE	THURE-BESSE
3	COUIC	CLARA	THURE-BESSE
4	DA SILVA DINIZ	LUANA	VOUNEUIL/BERUGES
5	FOURNIER	WENDY	LA PALLU
6	GEAY	JULIETTE	VOUNEUIL/BERUGES
7	GIRET	FAUSTINE	STADE POITEVIN
8	GUERRAUD	MANON	VOUNEUIL/BERUGES
9	TRANCHANT	LEILOU	STADE POITEVIN
10	ZESSOUR	RITAZ	STADE POITEVIN
11	CHOUCOUTOU	SHANANE	STADE POITEVIN
12	DUBOIS ROBERTSON	TIANA	STADE POITEVIN
13	MOLONGO	LUNA	STADE POITEVIN
14	GOYAUD	OLIVIA	STADE POITEVIN
15	COSTARD	ANA	F.C LOUDUN
16	HEBERT	MAEVA	F.C LOUDUN

Liste des joueuses U14 convoquées

1	BROSSARD	MAELYS	STADE POITEVIN
2	EMERIAULT	LIA	SMARVES/ITEUIL
3	HADDAN	RIME	STADE POITEVIN
4	HAMELIN	NINON	STADE POITEVIN
5	JEGOU	ALICE	ST BENOIT
6	MARONNEAU	MAELLE	STADE POITEVIN
7	MATHIEU	JULIETTE	STADE POITEVIN
8	PRIETO	STELLA	STADE POITEVIN
9	SAYSITHIDETH	VANIDA	STADE POITEVIN
10	THOUIN	ELENA	STADE POITEVIN
11	VILLEPONToux	DAPHNE	STADE POITEVIN
12	BAZILE OCTUVON	SHAINA	S.O.C
13	VANCOILLIE	ANAI	GJ VAL DE VONNE
14	DESCHAMPS	JUSTINE	GJ VVM CHAUVIGNY



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Centre de Perfectionnement Sportif U12 - U13 Gardiens de buts



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueurs gardiens de buts U12 - U13 comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

Lundi 6 octobre	Stade municipal d'AVANTON (86170) 18h30 à 19h45 (rendez-vous 18h15)
Lundi 3 novembre	
Lundi 17 novembre	
Lundi 1 ^{er} décembre	
Lundi 15 décembre	
Lundi 5 janvier	
Lundi 19 janvier	
Lundi 2 février	
Lundi 23 février	
Lundi 2 mars	
Lundi 16 mars	

Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueurs
- Sensibiliser les joueurs aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacun au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueurs aux détectations futures

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueurs devra se munir :

- de son équipement complet de gardien de but
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (à fournir lors de la 1^{ère} séance)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (à fournir lors de la 1^{ère} séance)

**En cas d'absence, merci de prévenir impérativement
Mr MARTIN Johan (06 44 18 89 15) ou SAVIGNY Christian (06 88 33 44 20)**





Liste des joueurs U12 - U13 convoqués

1	BENHALIMA Jade	GJ DISSAY BEAUMONT	
2	BROHET Quentin	FC VOUNEUIL BERUGES	
3	GUERIN Noha	STADE POITEVIN	
4	JACQ Malo	GJ ESPOIR SUD POITIERS	
5	LAUNEY Samuel	JS NIEUIL L'ESPOIR	
6	RICHARD Marcus	GJ MONTASEVRES	
7	COTTINEAU Baptiste	GJ FOOT SUD 86	
8	COUIC Camille	US THURE BESSE	
9	DA SILVA DINIZ Luana	FC VOUNEUIL BERUGES	
10	GAZZURELLI Mael	SO CHATELLERAULT	
11	GOURDON Arthur	CA NEUVILLE	
12	LIEGE Milan	GJ SUD HAUT POITOU	
13	MITAULT Bastien	GJ ESPOIR SUD POITIERS	
14	PIERREFICHE Ruben	GJ ESPOIR SUD POITIERS	
15	REGNIE Gabriel	STADE POITEVIN	
16	RUIZ Lenny	STADE POITEVIN	



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE**PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :**

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2025-2026 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**
- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



CHARTRE de FONCTIONNEMENT du CENTRE de PERFECTIONNEMENT SPORTIF

saison 2025 / 2026



Le fait d'être admis dans le Centre de Perfectionnement Sportif du District de la Vienne de Football (C.P.S) entraîne l'adhésion aux règles énoncées ci-dessous :

ARTICLE 1 :

La responsabilité du C.P.S est confiée au Conseiller Technique Départemental responsable du « Plan de Perfectionnement Fédéral ».

Il coordonne une équipe éducative compétente et motivée, essentielle au développement du projet.

ARTICLE 2 :

La participation des joueurs/es à tous les entraînements, stages et matchs organisés dans le cadre du P.P.F est obligatoire (ou très fortement préconisée).

Il ne sera admis d'absence(s) que pour une raison réelle et sérieuse (dans des limites raisonnables), justifiée(s) au préalable auprès de l'éducateur responsable de la séance.

ARTICLE 3 :

Le C.P.S fonctionnera jusqu'à une date butoir que les jeunes doivent absolument respecter.

Les éducateurs se réservent toutefois le droit, en cours de saison, de réduire les effectifs pour des raisons pédagogiques, voire disciplinaires.

ARTICLE 4 :

Le C.P.S offre à des jeunes joueurs/es un complément de pratique et d'enseignement du Football.

Les séances d'entraînement dans le cadre des horaires du C.P.S ne peuvent en aucun cas se substituer à l'horaire obligatoire des entraînements clubs, mais elles viennent le compléter.

ARTICLE 5 :

L'esprit de groupe et de travail doit primer tout au long des séances, des matchs et des stages du C.P.S. Quiconque oublierait ce principe réduirait ses chances de réussite... Le travail doit être mené au maximum des possibilités.

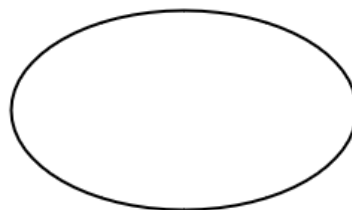
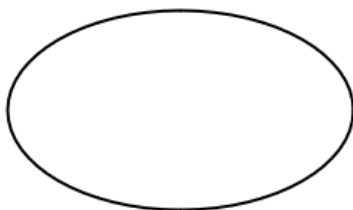
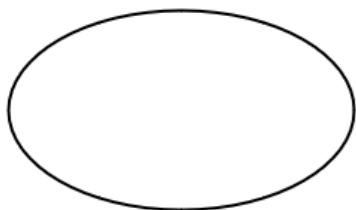
ARTICLE 6 :

La situation des joueurs/es pourra être réétudiée en cours de saison sportive. Le non-respect de cette chartre peut entraîner une éviction du groupe.

ARTICLE 7 :

Dans l'ensemble des activités propres au C.P.S, joueurs/es et éducateurs représentent le District de la Vienne de Football. Ils doivent lui faire honneur par leur esprit et leur comportement.

Signature du jeune joueur(se) : Signature de l'éducateur : Signature des parents ou du tuteur légal :



IMPORTANT :

Ce document signé est à remettre au responsable des C.P.S, Anthony ALLOUIS ou au responsable « Féminin, Jean-Paul BLOT ou au responsable « Masculin », Patrick ECALLE dès le premier rassemblement.